

Internet : la Goutte d'Or se connecte

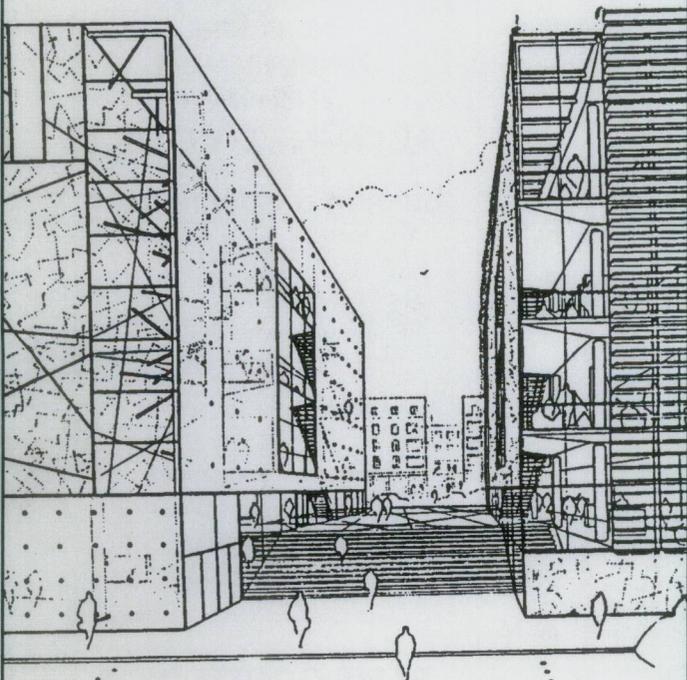


Paris Goutte d'Or

N° 42 - février

Toxicomanie et trafic de drogues : Pour un vrai débat !

**L'équipement
musical/jeunes
abandonné ?**



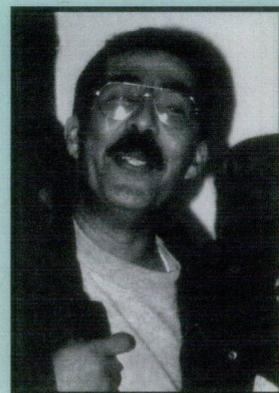
Le projet d'équipement musical/jeunes prévu rue Fleury
face à la bibliothèque (vu du Bd de la Chapelle)

AMÉNAGEMENT

- La bibliothèque Fleury bientôt livrée
- Le point sur Château-Rouge, Emile-Duployé et Goutte d'Or sud

HOMMAGE

SALUT DADI !



et toute l'info sur la vie du quartier

Trimestriel - ISSN 0763-0662 - Journal publié par l'Association "Paris-Goutte d'Or"

Toxicomanie : ouvrons un vrai débat !

Tout se passe comme si, en France, la question de la toxicomanie était un sujet tabou pour la majorité des hommes politiques. Le discours dominant consiste souvent à vanter la politique du tout-répressif en application chez nous pour mieux stigmatiser les expériences autres - et qui portent souvent leurs fruits - mises en œuvre chez la plupart de nos voisins européens.

Mais nous, habitants d'un quartier qui est un véritable marché de l'héroïne et du crack, nous constatons quotidiennement que cette politique a de graves limites : les ravages provoqués par le trafic et l'usage de drogue, nous les côtoyons à tout instant, dans nos rues et dans nos cages d'escalier.

Alors, si on acceptait de briser le tabou et enfin de se dire que tout n'est pas forcément à rejeter chez les autres... peut-être qu'on verrait enfin la situation s'améliorer dans notre quartier, et la nôtre et celle des usagers de drogue.

C'est d'ailleurs cette voie qu'ont choisie un certain nombre de riverains du local d'échange de seringues STEP qui, au lieu de faire, comme d'habitude, une

pétition demandant à la police d'accroître son action, se sont tournés vers les politiques pour leur demander que l'on crée des salles d'injection, un peu partout, et non seulement dans le 18^{ème}.

Les Suisses nous ont d'ailleurs aussi surpris quand ils ont refusé à 70 % que l'on remette en cause les programmes de distribution médicalisée d'héroïne. Mais est-ce si surprenant que cela ? En Suisse, ce problème était dépolitisé. Un travail important d'information a été réalisé auprès de la population, qui a pris conscience des conséquences bénéfiques que cette politique avait produites, tant pour eux que pour les usagers.

Dans ce numéro (cf. pp 4 à 7), nous lançons un appel au Ministre la Santé, aux parlementaires et aux élus du 18^{ème} afin qu'ils acceptent de prendre les initiatives qui permettraient de retrouver la convivialité dans nos quartiers.

PGO va aussi contacter les autres associations de quartier de l'arrondissement, leur proposant de se joindre, à leur façon, à cette démarche.

S	• ÉDITO	p. 2
	SALAM... DADI !	p. 3
O	• TOXICOMANIE	
	Pour de nouvelles initiatives face au trafic de drogues	p. 4
	Des structures d'accueil dans le 18 ^{ème}	p. 6
M	D'autres expériences en Europe	p. 7
	• AMÉNAGEMENT	
M	Le point secteur par secteur	p. 8
	La bibliothèque bientôt livrée	p. 10
A	L'équipement musical toujours bloqué	p. 11
	Goutte d'Or sud : état d'avancement des chantiers	p. 12
	La saga de la boîte aux lettres	p. 14
I	Handicapés : des oubliés de l'aménagement ?	p. 16
	• INITIATIVES	
R	La Goutte d'Or se connecte	p. 17
	Emploi : une terre de "Délices & Co"	p. 18
E	• ÉCHOS	p. 19
	En hommage à DADI	p. 20

**POUR ÊTRE
RÉGULIÈREMENT
INFORMÉ
ABONNEZ-VOUS !
Bulletin d'abonnement
page 18**

Pour joindre PGO :
Tél. : 01 53 09 99 22
Fax : 01 42 57 39 96

Permanence logement :
le jeudi de 17 h 30 à 19 h
Salle Saint-Bruno
(9 rue St Bruno)

**PARIS-GOUTTE D'OR
n° 42**

Trimestriel - 27 rue de Chartres - 75018 Paris
Directeur de la Publication : M. Neyreneuf
N° de Commission Paritaire : 66 173
Dépôt légal : février 1998
Imprimerie : IDG (Paris 18^{ème})

Salam... Dadi !

Dadi nous a quittés ce mois de janvier... La Goutte d'Or est en deuil de l'un de ses fils qui a contribué à lui donner de la pêche ! Témoignages d'un des jeunes qu'il a formés et du Président de l'ADCLJC avec lequel il a longtemps cheminé...

A sa femme et à ses trois enfants, nous tenons à exprimer toute notre sympathie.



DADI, entouré de Florence (ancienne directrice) et de Gilbert (animateur) de l'association des Enfants de la Goutte d'Or, dont il fut Président et administrateur, après avoir participé à sa création.

Youcef Kaïd, dit Dadi, fut l'un des pionniers et fondateurs de l'association et du club de football des Enfants de la Goutte d'Or, créés en 1978. Aujourd'hui, toute la famille Kaïd, tout le quartier: pères, mères, sœurs, frères ou enfants de la Goutte d'Or, pleurent sa disparition tragique.

M. Kaïd était, pour nous, enfants de la Goutte d'Or, notre père, notre Daddy. Il a formé plusieurs générations de jeunes et de dirigeants en leur consacrant son temps et sa vie ainsi qu'en leur communiquant sa passion du football. Il a par exemple formé des figures du quartier comme Jacques, Alain, Gilbert et tant d'autres...

Il fut même responsable du perfectionnement de certains joueurs de haut niveau comme Khalilou, Karim ou Driss, tous joueurs en première division professionnelle.

C'est pour toutes ces raisons que j'ai décidé, avec l'aide des associations et des gens du quartier, d'organiser un tournoi de football qui porterait le nom de "Challenge Youcef Kaïd". Ce projet ne pourra voir le jour qu'avec votre participation à tous.

Alain Bessa

Toutes les générations du quartier étaient présentes pour accompagner à sa dernière demeure Youcef Kaïd, que tout le monde appelait Dadi, en ce 12 janvier 1998 : tous ceux qui, depuis 1950, ont vu se dérouler les événements de la décolonisation en Algérie et l'intégration en France, dans un effort de reconstruction d'une communauté où devait fusionner les valeurs traditionnelles et celles de la modernité.

Cela s'est fait un peu partout mais la Goutte d'Or a réussi à constituer ce creuset pour une immigration aux contours mal définis : algériens et français, un peuple en devenir, dans des conditions qui n'avaient pas pu vraiment se réaliser dans le pays d'origine.

Dadi, c'est d'abord un enfant de la Goutte d'Or comme tous ceux qui l'entouraient, qui l'aimaient et se reconnaissaient en lui, dans son périple, ses affrontements et ses luttes, dans son courage et sa générosité, sa réussite et son angoisse. Car ce quartier de la Goutte d'Or ne s'est pas fait tout seul. Il est le fruit de plusieurs générations à la recherche d'une identité.

C'était avant la rénovation, sur le "démol" et dans la rue, qui étaient les lieux de rassemblement des jeunes, que l'engagement de Dadi s'est révélé. Une telle vitalité devait aboutir aux acquis sociaux et à une reconnaissance nationale. Génération de pionniers, au milieu de tous les débordements, qui a su acquérir un statut, même au seuil de la marginalité.

Et Dadi a fait tout cela avec le sourire, sous le mode de la plaisanterie, en assumant son professionnalisme, en père de famille consciencieux et en réservant tout son temps libre au bénévolat associatif, au service de toutes les causes et principalement celle la jeunesse, des générations montantes et du football.

Enumérer tous ses engagements serait fastidieux. Il l'a d'abord fait pour son fils, en âge de faire du foot puis il s'est fait le manager constituant et assumant la charge de 5 équipes sur le quartier : poussins, benjamins, minimes, juniors et seniors. Il était infatigable en ce domaine.

Il était un animateur important chaque année, du festival de la Goutte d'Or en Fête. Et tout cela avec peu de moyens. Il fut un auxiliaire indispensable indispensable pour l'ADCLJC et a accepté de présider l'association "Les Enfants de la Goutte d'Or".

En ce jour triste de janvier, c'est un ami que nous perdons, un des plus efficaces et des plus généreux. Toutes les associations de la Goutte d'Or sont consternées par cette disparition et tous les jeunes le pleurent. Son souvenir restera parmi nous car jusqu'à son dernier souffle, il était un gagnant.

Gérard Chapot

Ceux qui souhaitent manifester leur solidarité avec la famille de Dadi peuvent contacter les "Enfants de la Goutte d'Or" (25 rue de Chartres - 01 42 52 69 48)

Pour de nouvelles initiatives face au trafic de drogues

La politique basée presque exclusivement sur la répression policière a montré ses limites dans le 18^{ème} (et ailleurs). N'est-il pas temps d'envisager aussi d'autres solutions et surtout d'ouvrir un vrai débat ?

Notre quartier, ainsi qu'une bonne partie du 18^{ème} est devenu depuis plusieurs années un des hauts lieux du trafic de drogues (notamment héroïne et crack).

Cette situation pose de nombreux problèmes à la population qui y habite et gangrène peu à peu les relations sociales : trouver des seringues dans l'escalier de son immeuble ou y découvrir des usagers en train de se "shooter" crée de nombreux traumatismes (fondés ou non) et conduit les habitants à se claquemurer dans les immeubles. Sans parler de la violence qui émane d'usagers en manque, de la peur causée par les rassemblements parfois très nombreux de toxicomanes qui attendent tard dans la nuit ou au petit matin le passage hypothétique des dealers, des squatts qui investissent tel ou tel immeuble plus ou moins à l'abandon, mais toujours habité par des familles en attente de relogement.

Mais, d'autre part, nous constatons régulièrement que la situation de ces hommes et de ces femmes, plongés dans la galère et la spirale de l'exclusion ne fait que se détériorer jour après jour. C'est lui aussi qui est pour partie à l'origine du développement intensif de la prostitution sur les boulevards extérieurs. On pourrait aussi parler des personnes qui sont contaminées par le virus du SIDA (heureusement en régression du fait de l'action préventive menée), parmi lesquelles certains de nos voisins aujourd'hui disparus.

Les limites du tout-répressif

Face à cette situation, nombreux sont les habitants qui ont pris l'habitude de contacter les services de Police pour qu'ils interviennent. Or, force est de constater que la répression policière a ses limites. Elle aboutit généralement à déplacer le

Au Ministre de la Santé,

Aux Parlementaires et élus du 18^{ème},

Nous, associations et habitants du 18^{ème} arrondissement de Paris,

- étant confrontés quotidiennement dans nos rues, dans nos immeubles et nos cages d'escaliers aux problèmes graves engendrés par le trafic de drogues tant pour les habitants (portes cassées, vandalisme, tentatives de cambriolage, agressions physiques et verbales, seringues souillées, etc...) que pour les usagers de drogues (dégradation rapide de la santé tant physique que morale, enfermement dans la spirale de l'exclusion sociale, violences,...)

- constatant les limites de la répression policière qui n'aboutit qu'à déplacer le problème de rue en rue, d'immeuble en immeuble,

demandons avec insistance au Ministre de la Santé, aux Parlementaires et aux autres élus du 18^{ème} que, conformément aux conclusions des rapports officiels remis ces dernières années aux gouvernements successifs et à l'image de ce qui se fait dans de nombreux pays européens, des initiatives audacieuses soient prises pour faciliter la mise en place (**dans tous les quartiers touchés de Paris et de sa banlieue, et non pas seulement dans le 18^{ème}**) de tous les dispositifs (structures d'accueil, développement des programmes de substitution, création de salles d'injection, distribution médicalisée d'héroïne,...) permettant à la fois :

- pour les usagers de drogues, une meilleure réduction des risques et des possibilités de réinsertion dans la société (avec ou sans abstinence),

- pour les habitants des quartiers où sont fixés les trafics, une meilleure qualité de vie et une réappropriation de l'espace public dans la convivialité.

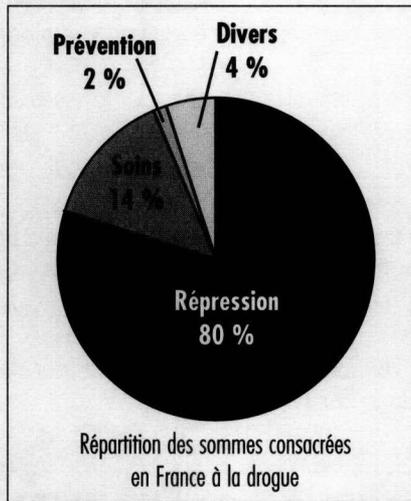
Nous demandons qu'enfin ce problème qui nous concerne tous soit abordé tant au Gouvernement qu'au Parlement sans présupposé idéologique ni tabou mais de façon pragmatique en tenant compte de l'intérêt de tous, et notamment des populations vivant quotidiennement confrontées à ce trafic.

problème d'une rue à une autre. Un jour, rue Myrha, le mois suivant rue Ordener ou rue Laghouat, etc... Et même si le Commissaire du 18^{ème} cite souvent les chiffres élevés d'arrestation de dealers, les habitants, eux, ne voient pas la situation s'améliorer. Bref, la drogue est là et bien là, et toutes les politiques basées uniquement sur une volonté d'éradication totale sont vouées à l'échec. C'est d'ailleurs ce que reconnaît fort bien la hiérarchie policière de l'arrondissement quand elle précise que son objectif principal

est de rendre ce problème "tolérable" par les habitants... c'est-à-dire de le diluer au maximum, ou du moins, de faire que quand la situation est devenue insupportable dans tel ou tel endroit, on prenne les moyens pour déplacer le problème vers de nouveaux décors dans l'arrondissement ou ailleurs. C'est ce qui s'est passé pour Stalingrad, et ce "nettoyage" n'a fait qu'accroître les problèmes dans le 18^{ème}.

La France a presque tout misé sur la répression, et les chiffres sont là pour l'attester : sur une masse

budgétaire consacrée à la lutte contre la drogue estimée à 4,72 Milliards de Francs, 80 % sont attribués à la répression (police, justice, douanes et gendarmerie), et seulement 14 % aux soins (hôpitaux, services spécialisés) et 2 % à la prévention (Education Nationale, Jeunesse et Sports et Affaires Sociales).



La France à la traîne

Les résultats sont là aussi, visibles quotidiennement à nos yeux, pour prouver qu'une telle politique ne fonctionne pas. Pour ce qui concerne les politiques alternatives - ou complémentaires - visant à protéger les usagers de drogue des risques de contamination (SIDA, hépatites) et à leur permettre de se réinsérer dans la société en les considérant comme des citoyens responsables, la France a accumulé un retard énorme par rapport à ses voisins.

Si des programmes d'échange de seringues se sont développés récemment (et le 18^{ème} en est bien doté), il faut savoir qu'il n'existe en France que 6500 places environ dans les programmes de méthadone (pour un total de 160.000 à 250.000 héroïnomanes selon les estimations de l'OFDT et de l'OCRIS). Quant aux autres solutions mises en œuvre - souvent avec succès - chez nos voisins européens, il ne saurait en être question chez nous. Pourquoi ? Parce que ce sujet est tabou pour nos hommes politiques qui le regardent trop souvent avec un regard idéologique, et non pragmatique.

Osons le débat sans a-priori

Quant à nous, dans un quartier comme le nôtre, c'est quotidiennement que nous sommes confrontés à ces problèmes, et nous voulons dire aux hommes politiques : ça suffit ! Osez le débat sans

présupposé ! Acceptez de regarder et d'évaluer ce qui se fait à l'étranger et qui fonctionne (ce qui a été fait dans plusieurs rapports commandés par différents gouvernements et allant tous dans le même sens, notamment le rapport Henrion de 1995), et facilitez sa mise en œuvre ici ! Bref : soyez courageux ! D'ailleurs, ne pensez-vous pas que c'est ce que demande vraiment la population ? Mettre en œuvre des solutions qui vont permettre d'améliorer à la fois la situation des habitants des quartiers confrontés au marché de la drogue et des usagers eux-mêmes, n'est-ce pas plus facile que certains le redoutent. Les Suisses, qui ne sont pas réputés pour être de furieux gauchistes, l'ont bien montré en refusant par 70 % des votants que l'on en revienne à une situation semblable à celle qui prévaut en France.

Des expériences réussies en Europe

En effet, à Genève, à Francfort, à Liverpool, à Amsterdam,... il existe des expériences qui portent leurs fruits : programmes très développés de méthadone, création de salles d'injection, distribution médicalisée d'héroïne,... (cf. tableau ci-dessus et les pages 16 et 17). Et on peut encore imaginer d'autres solutions qui contribueront à casser le marché de la drogue, réinsérer les usagers de drogue et ramener la convivialité dans nos quartiers... Pour cela, il faut ouvrir un vrai débat sans a-priori,

entre gens responsables non seulement de la santé de tous mais aussi de la vie quotidienne des habitants des quartiers touchés actuellement par le marché de la drogue.

Bien sûr, si de telles initiatives sont lancées, il est fondamental qu'elles voient le jour dans tous les quartiers de Paris et de la banlieue touchés par ce problème, et non pas seulement dans le 18^{ème} (et il en est de même bien sûr pour le reste de la France).

C'est d'ailleurs ce qui s'est fait à Zurich quand il a été décidé de fermer la "scène ouverte" de la gare désaffectée : cinq lieux d'accueil ont été ouverts, dispersés dans la ville et les usagers ainsi répartis et accueillis se sont bien mieux intégrés dans la ville et la criminalité liée à la toxicomanie a nettement baissé.

Voilà pourquoi PGO, après avoir réfléchi et discuté à plusieurs reprises tant avec les associations spécialisées (notamment EGO que nous remercions pour son aide) qu'avec d'autres partenaires concernés (Police, habitants, responsables politiques,...), a pris l'initiative de la pétition que l'on trouvera page 14.

Nous invitons toutes les associations du 18^{ème}, notamment les associations d'habitants, ainsi que les habitants de l'arrondissement à s'en saisir et à la signer, après en avoir débattu afin que nos élus bougent sur cette question vitale.

(lire aussi pages suivantes)

La réduction des risques dans cinq pays d'Europe	Politique de réduction des risques	Méthadone	Echange de seringues	Travail de rue
Pays-Bas	Importante	Très développée Très accessible	1980 1994 PES	Développé
Allemagne	Importante*	Très développée Très accessible*	Fin des années 80 PES	Développé
Royaume-Uni	Importante	Très développée Très accessible	1987 PES	Très développé
France	Faible	Dév. moyen Accès limité	1987 1989 PES	Peu développé
Italie	Très faible	Dév. faible Accès limité	1970 PES	Très peu dev.

* Dans le Nord et les grandes villes. + En pharmacie depuis... PES Programme d'échange de seringues depuis...

Tableau publié dans "Interdépendances" n° 29 (décembre 1997) - © Pierrick NGuyen Van Thé

Des structures d'accueil dans le 18^{ème}

STEP



Ce local d'échange de seringues, ouvert en novembre 1995 par l'association EGO a été le premier du genre en France à être installé de manière permanente, au 56 bd de la Chapelle, 365 jours par an, de 19h30 à 23h30.

Ce comptoir, malgré des moyens limités (c'est un lieu de passage, pas un centre de soins), fait figure de modèle par le travail de concertation qui a été mené avec les habitants, les intervenants du quartier (associations, professionnels de la santé, travailleurs sociaux, police) et les usagers. Son implantation, en bordure du quartier dans un lieu de passage évite de stigmatiser toute la Goutte d'Or.

La préparation de l'ouverture du lieu et des esprits a duré trois ans et l'entente avec le voisinage immédiat est une des priorités des animateurs de STEP, parmi lesquels Malika (d'abord voisine, puis bénévole et récemment salariée) qui fait le lien comme toute l'équipe "première ligne" avec les habitants et les usagers : ramassage des seringues avec les usagers si elles ont été laissées à proximité, messages de prévention auprès des toxicomanes, etc...

Mais cela ne suffit pas, comme le dit T., cet usager qui compare le dispositif français de réduction des risques aux autres expériences en Europe : "c'est comme si l'on devait comparer le RMI à un vrai salaire. La méthadone, le Subutex, après 10 ans de came, c'est trop léger. Mais si demain on distribue de l'héro à l'hôpital, j'arrête tout de suite de me fournir dans la rue".



Le Sleep-In

Ce service d'urgence pour toxicomanes en situation précaire, géré par SOS Drogue International, est d'abord un hébergement de nuit pour des usagers souvent très fortement désocialisés mais aussi un centre de consultations sanitaires et sociales, de dépistage et de vaccination. Situé en périphérie de la Goutte d'Or, au 61 rue Pajol, l'installation du centre ne s'est pas faite sans heurts avec une partie de la population, notamment les commerçants du marché de l'Olive, pour qui le Sleep In a attiré les toxicomanes sur le quartier, avec son lot de trafics et de délits.

Bien d'autres facteurs ont joué dans cette fixation sur le quartier ("nettoyage de Stalingrad", proximité de la prostitution sur le bd Ney, etc...) et le Centre est d'abord là pour répondre à une vraie demande des usagers en situation de détresse aiguë (1500 personnes y ont séjourné depuis son ouverture).

Mais une telle réaction illustre la nécessité d'un travail de concertation et d'information du voisinage avant l'établissement de telles structures, ce qui a peut-être été un peu négligé dans ce cas, ainsi que celle de multiplier les implantations de ces lieux pour disperser la population toxicomane et que sa présence soit mieux tolérée par les

habitants des quartiers.

Quant à l'ouverture de lieux d'injections, elle semble être la suite logique de cette politique de prévention des risques, mais, selon Anna Fradet, la responsable du Sleep-In, "cela ne sera pas possible en dehors d'un consensus avec la population et d'une volonté politique forte". Les expériences de "salles de shoot" restent risquées car elles tombent sous le coup de la Loi du 31 décembre 1970 sur les stupéfiants, comme l'association ASUD (Auto-Support des Usagers de Drogues) en a récemment fait les frais à Montpellier. Et Anna Fradet de conclure "la contrainte légale nous pousse à la clandestinité" si l'on veut apporter une réponse provisoire à ce problème concret : où vont-ils se piquer ?

Raphaël MURAT

- EGO (Espoir Goutte d'Or) - 13 rue St Luc - 01 53 09 99 49
- STEP (Ass. EGO) - 56 Bd de la Chapelle - 01 42 64 23 21
- Le SLEEP-IN - 61 rue Pajol - 01 12 09 55 99

et aussi :

- La BOUTIQUE - 84/86 rue Philippe de Girard - 01 46 07 94 84
- La TERRASSE - 222bis/224 rue Marcadet - 01 42 26 03 12

Numéro vert :

DROGUE INFO SERVICE : 0800 23 13 13 (appel gratuit 24h/24)

D'autres expériences en Europe...

Suisse : la distribution médicalisée d'héroïne approuvée par référendum...

C'est à une large majorité de **70,6%** que les électeurs suisses ont rejeté une proposition voulant mettre fin au programme de distribution d'héroïne sous contrôle médical expérimenté depuis 1994.

Ce référendum, issu d'une pétition lancée par l'association conservatrice "Jeunesse sans drogue", devait soumettre toute thérapie concernant la toxicomanie au principe de l'abstinence et arrêter net une politique de prévention des risques jugée trop "laxiste".

En rejetant celui-ci, les électeurs suisses ont donc *a contrario* nettement approuvé la politique réaliste menée depuis 1994 par Ruth Dreifuss, Ministre de la Santé suisse, fondée sur les "quatre piliers" que sont prévention, thérapie, aide à la survie et répression. En effet l'épidémie de SIDA et le phénomène des "scènes ouvertes" a montré l'échec de la seule répression.

Par contre, le "programme pilote d'administration sous contrôle médical d'héroïne" démarré de 1994 à 1996 puis reconduit jusqu'en 1998 a porté ses fruits :

- effets directs, pour les usagers dont l'état de santé physique et psychiatrique s'est nettement amélioré, dont la consommation d'héroïne et de cocaïne a chuté et dont la situation sociale s'est stabilisée

- effets indirects, pour la population et surtout celle située à proximité des foyers de toxicomanie car les délits liés à celle-ci (vols pour se procurer l'argent nécessaire à l'achat des doses) ont baissé de 60% dans les 6 premiers mois de l'essai selon les constatations de la police.

Distribuer de l'héroïne à des héroïnomanes pour lutter contre la toxicomanie, cela peut sembler paradoxal mais cela marche !

La toxicomanie est un marché avec d'un côté l'offre (stupéfiants) et de l'autre la demande des usagers. La politique de stricte répression n'a eu qu'un effet, réduire l'offre donc en augmentant le coût, y compris le coût social (délinquance liée à la toxicomanie).

L'intérêt de la distribution médicalisée est de faire baisser la demande en s'attaquant à l'offre, c'est-à-dire en refusant d'ignorer la

dépendance des toxicomanes (pour pallier à une urgence dans des conditions sanitaires décentes). C'est l'intérêt d'une politique de prévention à plusieurs niveaux: structures de "bas seuil", cures de substitution, suivi sanitaire et social de longue durée.

Et les résultats suivent: amélioration de l'état de santé des toxicomanes et de leur situation sociale, baisse du nombre d'overdoses, chute des prix des stupéfiants illicites et baisse de la délinquance ...

R.M.

crack

mélange chauffé de cocaïne et d'ammoniaque ou de bicarbonate de soude qui se présente sous la forme d'un petit bloc dur et blanc (le "caillou"). On inhale la fumée ou on se l'injecte. Son effet, très rapide et intense, s'estompe en quelques minutes et pousse l'utilisateur en manque à enchaîner sur une nouvelle prise (jusqu'à 30 par jour)

Méthadone

produit de substitution à l'héroïne, dont la première prescription doit se faire à l'hôpital

"scène ouverte"

lieu où se concentraient les toxicomanes avec l'accord tacite de la police et des municipalités comme en Suisse de 1987 à 1994 à Zurich, Bâle, ... Lieux progressivement fermés depuis 92.

Subutex

produit de substitution à l'héroïne, permettant de retrouver une vie sociale plus stable, une baisse de consommation de drogue et dont la particularité est de pouvoir être prescrit par les médecins généralistes.

Allemagne : des salles d'injections ...

Malgré des réticences dans certains Länder, de nombreuses municipalités allemandes ont eu le courage d'aller jusqu'au bout de leur politique de réduction des risques : après avoir développé des programmes d'échange de seringues et de produits de substitution (méthadone, etc...), celle-ci en adopte la suite logique, l'ouverture de lieux d'injection.

Pourquoi avoir généralisé ces *Fixerstuben*, expérimentés depuis 1994 à Francfort ? Tout simplement car aujourd'hui les usagers de drogues disposent souvent de tout le matériel qui leur est nécessaire: seringues, eau, coupelles, tampons, produit de substitution, etc....

De tout, sauf d'un lieu pour se "shooter"! Ils n'ont alors guère d'autre choix que de s'injecter dans des lieux publics (gares...) ou privés (immeubles...). Outre la gêne et le sentiment d'insécurité éprouvés par les habitants, les injections se faisaient dans des conditions sanitaires déplorables.

L'intérêt de ces lieux d'injection est double :

- pour les habitants de quartiers fortement touchés par la toxicomanie, il permet de diminuer fortement des problèmes de cohabitation tels que : injections dans les escaliers, seringues souillées laissées sur place, squats utilisés pour se shooter ...

- pour les usagers, ces lieux d'injection sont d'abord des lieux de vie où ils peuvent trouver, outre des

conditions sanitaires décentes d'injection, un accueil, avec garantie d'anonymat et de gratuité, associé à d'autres services : échange de seringues, aide psychologique, médicale et sociale, cafétéria ...

Il n'y a pas de contrôle sur le produit utilisé pour l'injection mais celle-ci se déroule toujours en présence d'un médecin ou d'une infirmière.

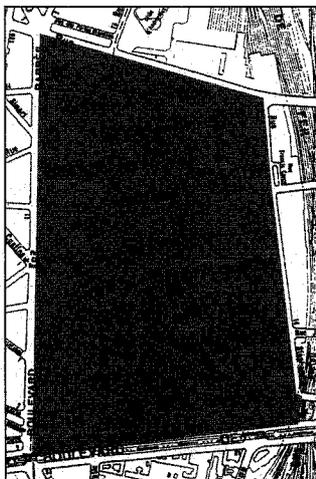
Depuis le lancement des *Fixerstuben*, le nombre de décès par prise de drogue est passé à Francfort de 147 en 1995 à 31 en 1996. Francfort compte actuellement 4 lieux d'injection, ce qui permet de répartir les usagers et évite que les craintes des habitants et des articles alarmistes ne se concentrent sur un seul emplacement. Le succès de ce programme semble d'ailleurs acquis car la nouvelle majorité municipale, conservatrice, ne l'a pas remis en question. D'autres villes comme Hambourg, Munich ou Hanovre ont d'ailleurs suivi l'exemple de Francfort.

Certains peuvent penser que cela fait augmenter le nombre de toxicomanes. Mais c'est un préjugé que combat Horst Bossong, responsable de la lutte contre la toxicomanie pour la ville de Hambourg. Celui-ci estime que "les *Fixerstuben* ne font pas augmenter les prises de drogue mais qu'ils offrent des conditions de consommation plus humaines et plus sûres" à des toxicomanes qui iront de toutes façons se piquer.

R.M.

Le point secteur par secteur

Quartier



• Relance de la Politique de la Ville ?

Suite aux différentes démarches faites par les associations, la Ville s'est enfin décidée à programmer une réunion de la Commission Locale de Concertation (qui ne s'est pas réunie en 1997). C'est finalement Didier Bariani (adjoint au maire de Paris chargé des Quartiers Sensibles) qui a accepté de co-présider cette réunion qui devrait avoir lieu fin mars (l'autre co-président étant la Préfet de Paris). Il semble acquis, d'autre part, que le contrat de ville qui devait s'arrêter fin 98 soit prolongé d'un an.

• Subventions aux associations

Parmi les sujets à l'ordre du jour de cette réunion, il y aura certainement le blocage des subventions aux associations : à notre connaissance, trois associations ont actuellement des subventions bloquées par le Premier Adjoint (J. Dominati) pour des raisons inconnues, alors qu'elles avaient

reçu un avis favorable tant des directions de la Ville que de l'Adjoint aux Finances. C'est le cas de PGO pour la subvention 97 d'un montant de 9000 F ! C'est aussi le cas d'EGO et de l'ASFI.

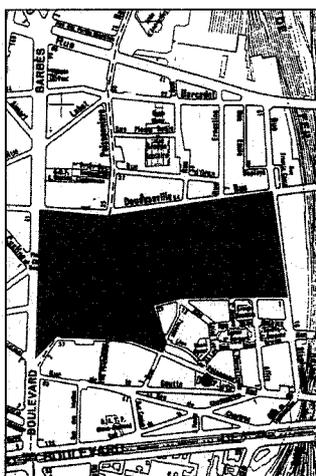
• Square Léon

On attend toujours que Françoise de Panafieu (adjoint au Maire de Paris chargée des Parcs et Jardins) prenne les initiatives qui permettront de résoudre les problèmes de fermeture du Square et des terrains de sport. Sinon, à quoi auraient servi tous ces investissements (pose de la grille,...) ?

• Espace public

Notre quartier n'ayant pas été retenu comme "quartier tranquille", on attend toujours l'officialisation du Schéma Directeur d'Aménagement de l'Espace Public. Celui-ci devrait subir quelques modifications compte-tenu de nouvelles propositions (inconnues) faites par la Préfecture de Police sur le plan de circulation.

Château-Rouge



• Enquête publique

Les dates de l'enquête publique préalable à la Déclaration d'Utilité Publique (qui permettra les expropriations des immeubles à démolir) ne sont toujours pas fixées. Elections régionales obligent, cette enquête ne peut avoir lieu avant avril. Espérons qu'elle sera effectivement programmée avant les vacances d'été. Ce sera - espérons-le - l'occasion d'inclure dans la liste des expropriations le 19 Affre ainsi que les 46 et 48 Myrha (cf. numéros précédents).

• Ré-installation de la SEMAVIP

Cette Société d'Economie Mixte de la Ville sera chargée de coordonner le logement et de suivre l'opération. La convention avec la Ville est en voie d'être signée. Une antenne de la SEMAVIP tiendra des permanences dans les locaux du PACTE (25 rue Stephenson). On devrait en savoir plus très bientôt.

• OPAH ciblée et R.H.I.

Les immeubles pouvant bénéficier de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat "ciblée" ont été convoqués récemment par la Commission des Logements Insalubres qui leur a fait connaître les injonctions de travaux qu'ils devront satisfaire pour sortir de l'insalubrité.

• 30 Affre

Immeuble évacué pour péril et interdit à l'habitation : le relogement des locataires est en bonne voie. PGO a demandé que la procédure "loi Vivien" d'expropriation soit mise en œuvre, afin de ne pas laisser un immeuble dangereux à l'abandon et d'éviter les squatts.

• 6 Léon

Autre immeuble interdit à l'habitation, ayant connu des périls localisés et où l'eau est coupée depuis longtemps. A part un ou deux locataires en titre, l'immeuble a été investi par la prostitution. PGO, là aussi, a demandé la mise en œuvre de la procédure "loi Vivien" d'expropriation.

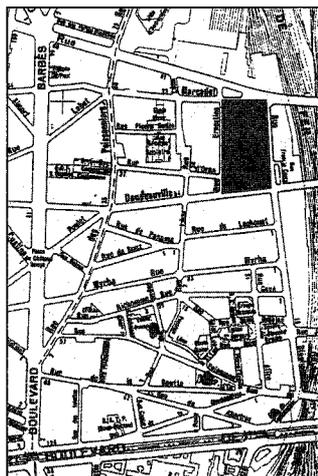
• 16 Laghouat

L'immeuble a retrouvé sa tranquillité grâce à l'action concertée de ses habitants, de la Police, de la Ville et de PGO. Une serrure a été posée à la porte d'entrée et les premiers relogements devraient avoir lieu rapidement.

• Premières constructions

L'OPAC devrait lancer bientôt la construction du 34 et du 60-62 Myrha et d'une partie de la rue Richomme. Il serait bon aussi d'accélérer le démarrage des projets du 32 Gardes/40 Cavé, 29 Poulet et 45 Myrha.

Emile-Duployé



• Bilan de la concertation

Le bilan de la concertation ne devrait pas se faire sous la forme d'une réunion "publique", mais en plus petit comité, avec les associations ayant déjà participé aux concertations ayant précédé l'enquête, les élus compétents de l'arrondissement et les quelques co-propriétés qui se sont manifestées à la permanence de l'OPAC.

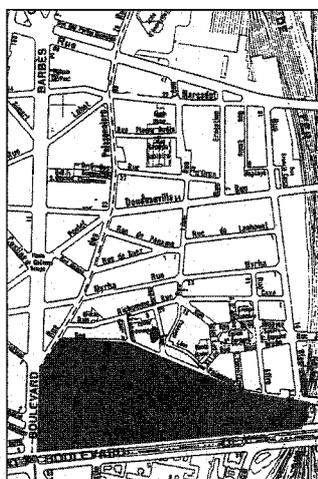
Le point le plus controversé, c'est la création du passage sous porche permettant de faire la jonction entre le coude de la rue Emile-Duployé et la rue Ernestine (face à la rue d'Oran). De fait, ce projet a été présenté de telle façon qu'il ne pouvait être que rejeté. Le refus de prendre en compte la demande de PGO de prévoir un passage pouvant fermer la nuit et dès qu'il y a problème en est, à notre avis, la cause principale. La Ville semble vouloir renoncer à ce passage, ce qui est dommage. Cependant, une telle décision, si elle était confirmée, répondra aux attentes de la copropriété du 40 Doudeauville qui souhaitait garder tous ses boxes de parking.

• La ZEP fait acte de candidature

Le responsable de la Zone d'Education Prioritaire est intervenu dans l'enquête pour annoncer "la candidature de la ZEP 6 (Goutte d'Or) pour animer un espace de ressources susceptible de développer, sur un lieu neutre, l'interface entre l'Ecole et le quartier. Ce lieu pourrait héberger le bureau de la ZEP, ses coordinateurs et la documentation".

Ce lieu "placerait d'emblée au cœur du quartier un service de coordination des actions scolaires concertées et pourrait également assurer aux habitants un accueil facile d'accès et utile aux usagers de l'école. La mise à disposition des écoles et collèges des matériels et supports de la ZEP verrait son efficacité augmentée par ce service de proximité... Un accueil des enfants, sur le temps des études dirigées, en relation avec le milieu associatif, notamment EOLE, permettrait d'y développer un encadrement effectif de jeunes élèves comme de développer une base de formation des encadrants et de prévention."

Goutte d'Or sud



• Relogements : dernière ligne droite

S'il n'y a pour ainsi dire plus de familles à reloger, restent les personnes isolées habitant dans les hôtels meublés du 21, 23 et 25 Goutte d'Or, du 1 Islettes et du 8 Charbonnière. La livraison prochaine des studettes du 7 rue de Chartres devrait permettre à l'OPAC de résoudre ce problème, même si -malheureusement- les nouveaux barèmes de l'A.P.L. (Aide Personnalisée au Logement) désavantagent les personnes isolées. On se retrouve ici devant un problème maintes fois évoqué lors des récents mouvements de chômeurs : comment vivre et se loger quand on a comme ressources que des minima sociaux (c'est le cas d'un certain nombre de ces habitants au chômage, en invalidité ou en pré-retraite). C'est donc une étape un peu délicate à franchir, mais gageons que l'OPAC fera tout le nécessaire pour finir les relogements "en beauté" !

Le surplus de logements qui sera bientôt disponible (cf. page 13) devrait aussi servir à permettre à tous les habitants évincés du quartier dans le cadre de l'opération d'y revenir, s'ils en ont fait la demande.

• Réinstallation définitive de la mosquée

Aucune décision n'a été prise sur ce point, ce qui bloque la réalisation de 2 projets de l'OPAC : les logements du 94 à 98 Chapelle et ceux du 53 rue Polonceau. PGO a saisi le Maire du 18^{ème} (par ailleurs ministre) pour que le Bureau des Cultes

(dépendant du Ministère de l'Intérieur) prenne des initiatives en liaison avec la Ville et l'OPAC pour faire avancer ce dossier.

• Equipement musical/jeunesse Fleury

Toujours pas budgétisé (cf. page 11).

• Cars de police rue de Chartres

Une petite rue comme la rue de Chartres ou la rue de la Goutte d'Or n'a pas pour vocation de devenir un parking pour les cars de police. Les habitants et commerçants s'en plaignent régulièrement, et l'OPAC (qui ne peut commercialiser de ce fait certains locaux) a écrit au Commissaire du 18^{ème} à ce sujet. PGO va renouveler ses démarches auprès des élus et de la Préfecture de Police pour que d'autres solutions soient trouvées dans l'intérêt de tous.

• 29 rue Polonceau

La Ville étudie actuellement un projet de réhabilitation de cet hôtel (dont elle est propriétaire des murs, et dont elle est en train d'évincer le gérant). L'immeuble est en état pitoyable et des familles relativement nombreuses s'entassent dans de minuscules chambres non entretenues. Espérons que l'on passera rapidement à l'action pour le bien de ces familles !

• 15 bis rue Polonceau

Des associations étudient actuellement la possibilité de lancer un chantier-école pour réhabiliter ce beau local à l'abandon, propriété de la Ville.

La bibliothèque bientôt livrée...

C'est à la fin de l'année ou au début 1999 que la bibliothèque de la rue Fleury devrait ouvrir ses portes. Présentation de cet équipement attendu dans le quartier.

A l'heure où le bâtiment de la future bibliothèque Fleury prend forme, avec ses grandes vitres bien visibles du bd de la Chapelle et du carrefour Chartres-Charbonnière, vient le temps de se demander quel sera son contenu.

Tel était l'objet de la réunion tenue par son Conservateur, Jérôme Barthélémy, et son équipe le 14 octobre dernier à la Salle St Bruno pour présenter le projet de la bibliothèque et préparer son insertion dans un quartier où les associations concernées par la diffusion de l'écrit sont nombreuses (soutien scolaire, alphabétisation...).

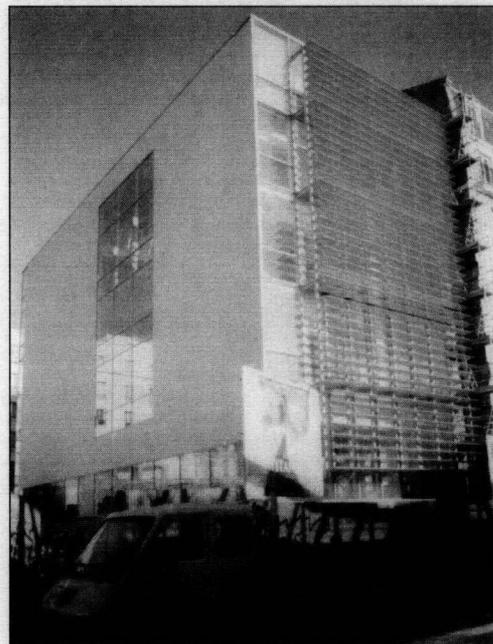
Cette bibliothèque informatisée, la 57^{ème} des bibliothèques municipales, est financée par la Ville de Paris et par l'Etat (DRAC).

Son budget d'investissement de 6 millions de francs devrait lui permettre d'ouvrir avec environ 45.000 documents dont 8000 disques compacts dans un espace de 1000 m² répartis : sur 5 étages avec un personnel de 13 personnes.

Son équipe veut en faire "un outil d'intégration culturelle et sociale" en privilégiant l'accueil d'un public jeune, souvent d'origine étrangère, et l'ouverture aux problèmes de formation et de recherche d'emploi.

Ces choix traduisent la volonté d'être à la fois une bibliothèque de proximité et de réseau, renvoyant à des bibliothèques complémentaires pour des domaines où elle serait moins bien fournie (par exemple à Clignancourt pour les livres universitaires ou à Couronnes dans le 19^{ème} pour un véritable fond sur l'Afrique noire et le Monde Arabe).

L'accès à la culture devrait être renforcé par 6 postes de consultation de CD Rom. D'autre part les responsables de la

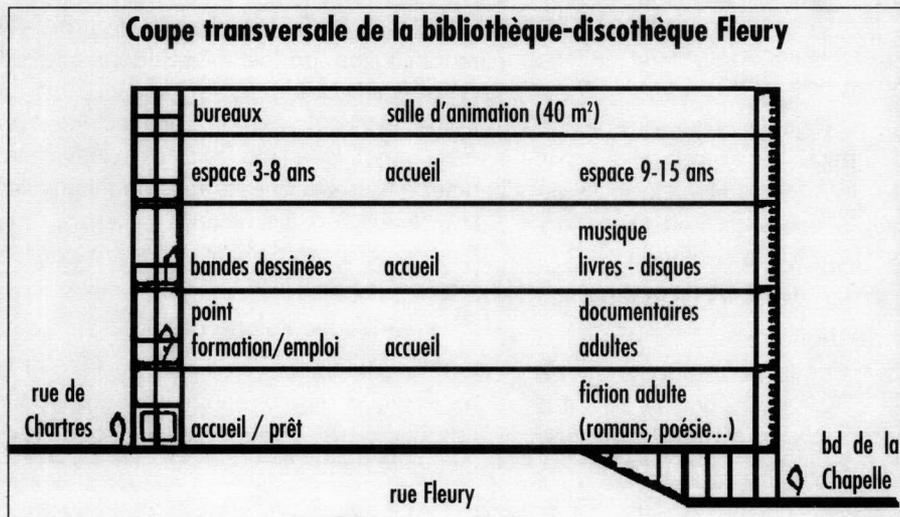


bibliothèque veulent "aller à la rencontre du public là où il est, notamment par le biais des institutions et associations". Une salle au dernier étage du bâtiment est d'ailleurs prévue pour accueillir conférences, soutien scolaire et autres animations.

La dimension musicale de la bibliothèque, qui devrait faire écho au projet de Centre Musical Fleury (à l'avenir incertain : cf. page de droite) est présente de façon modeste : une moitié d'étage sera consacrée aux ouvrages sur la musique, aux partitions et aux quelques 8000 CD dont l'orientation sera surtout consacrée aux "musiques du monde" (rai, rap, reggae, afro, latino-salsa ...).

On y trouvera aussi un fond de littérature arabe et africaine traduite ainsi qu'un renforcement des ouvrages documentaires consacrés à la civilisation arabo-musulmane.

Coupe transversale de la bibliothèque-discothèque Fleury



L'espace consacré à la jeunesse est important avec un étage et demi consacré aux 3-8 ans, aux 9-15 ans et aux bandes dessinées. Des animations, à mettre en place avec les associations et les établissements scolaires concernés, ainsi qu'un encadrement renforcé sont prévus pour accueillir ce public.

Un espace consacré à la formation et à la recherche d'emploi sera aussi fortement apprécié. Là encore les partenaires sociaux intervenant dans ce domaine seront associés à cette démarche.

Raphaël Murat

... et l'équipement musical toujours bloqué !

Les rumeurs les plus pessimistes circulent actuellement sur l'avenir de l'équipement musical/jeunesse prévu sur le Bd de la Chapelle, à côté de la Bibliothèque bientôt livrée. Ce projet ne serait toujours pas retenu dans le budget 98 de la Ville : va-t-on vers un enterrement en douceur ?

Ce serait absurde et difficilement défendable ! Explications...

La réalisation de cet équipement important pour le quartier est mentionnée en toutes lettres dans la convention "politique de la Ville" signé le 27 mars 1995 entre la Ville de Paris, l'Etat et le FAS (budget prévu : 33 Millions de Francs) sur lesquels le Conseil Régional a prévu (en juin 1996 dans une convention passée avec la Ville de Paris dans le cadre du contrat de ville) d'affecter une subvention de 6 Millions. Si les subventions ne sont pas utilisées cette année, elles risquent fort d'être réaffectées à un autre projet.

C'est donc une des dernières chances de voir cet équipement se réaliser. Les raisons invoquées pour ne pas inscrire cet équipement au budget de la Ville sont essentiellement financières. Mais, a-t-on assez mesuré les conséquences d'une telle décision :

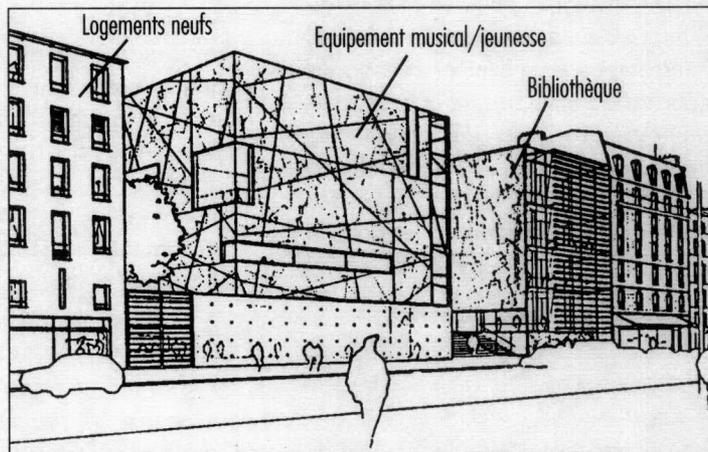
- d'abord, ce serait s'asseoir sur les promesses faites aux jeunes... et l'on sait les réactions qu'un tel reniement peut provoquer.

- les terrains ont été expropriés dans le cadre d'une Déclaration d'Utilité Publique qui prévoyait explicitement un tel équipement. Imaginons les recours qui pourraient être faits devant la justice !

- le projet architectural a fait l'objet d'un concours gagné par les architectes Costantini et Regembał : il comprenait l'ensemble bibliothèque, équipement musical et logements. C'est un tout : or la bibliothèque est finie et les logements (très imbriqués dans l'équipement musical) en cours de construction. On ne peut plus revenir en arrière : ce serait absurde !

- la spécialisation musicale de la bibliothèque n'a de sens que par la contiguïté de cet équipement.

Espérons que le bon sens l'emportera et que l'arrivée de cet équipement permettra de mener à son terme l'opération de rénovation du secteur !

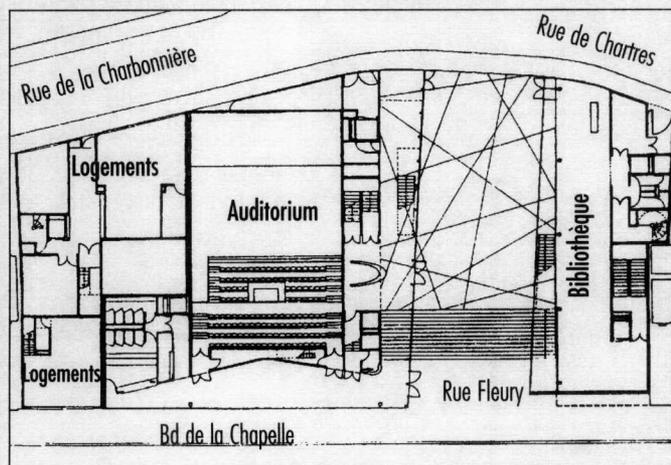


Ci-dessus, le projet abouti avec l'équipement musical/jeunesse.

Ci-dessous, l'état actuel du projet vu du Bd de la Chapelle. A droite, la bibliothèque. A gauche, les logements neufs en construction et au milieu l'emplacement réservé à l'équipement musical/jeunesse, encore occupé en partie par un immeuble à détruire.



Le projet détaillé en quelques lignes



Plan du rez-de-chaussée

L'idée de créer cet important équipement destiné prioritairement à la jeunesse remonte à 1990, sous l'impulsion d'Hervé Mécheri (alors adjoint au Maire de Paris chargé de la Jeunesse). Des études et des consultations de la population avaient fait ressortir une forte demande de la part des jeunes du quartier, à tel point qu'un équipement de proximité (l'Espace Jeunes Goutte d'Or géré par l'association LAGO) a été créé en 1991, en préfiguration de celui-ci.

Dès l'origine, une double vocation a été souhaitée pour cet équipement : constituer un pôle structurant au sein du quartier et un pôle d'attraction au-delà du quartier afin de faciliter l'intégration de celui-ci au reste du tissu urbain parisien.

Caractéristiques majeures : un centre d'animation présentant une palette d'activités variées, et un lieu de pratique et de diffusion musicale permettant aux jeunes de développer des musiques "amplifiées" (rock, jazz, rap,...).

L'ensemble devrait comprendre (sur 6 niveaux et 2687m²) :

- une salle de spectacles de 250 places en sous-sol, avec un foyer et un hall d'accueil pour la salle de spectacles au rez-de-chaussée,

- et dans les étages : un espace accueil-information, des salles d'activités, de formation musicale, de danse, un studio d'enregistrement et différents studios de répétition pour les groupes ainsi que les bureaux et les locaux techniques.

État d'avancement des chantiers

Le 4ème trimestre 1997 a été marqué par l'avancement très rapide des travaux de construction des immeubles d'habitation. Situation à la fin janvier...

Démolitions

Les travaux de démolition de l'immeuble **5, rue des Islettes**, interrompus en juillet et réengagés courant octobre, se sont achevés à la mi-novembre ; la démolition des immeubles voisins **118 bd de la Chapelle** (ex-hôtel Ibis) et **1 rue des Islettes** devrait être entreprise dans le courant du 1^{er} trimestre 1998.

Constructions



Les studettes rue de Chartres

L'immeuble de 45 studettes, situé entre le **7 rue de Chartres** et **66, bd de la Chapelle** sera achevé dans le courant du 1^{er} trimestre.

Les travaux de construction de l'immeuble de 6 logements situé **8, rue de Chartres** devraient être terminés vers la fin du 1^{er} trimestre.

La construction de l'ensemble de 25 logements situé à l'angle des rues **Polonceau** et des **Gardes** avance à grande vitesse et la pose de la toiture vient de commencer.

L'immeuble de 12 logements situé **86 bd de la Chapelle** et **23/25 rue de la Charbonnière** est "sorti de terre" dans le courant de la 2^{ème} quinzaine d'octobre et le 4^{ème} étage est actuellement en construction, côté bd de la Chapelle.

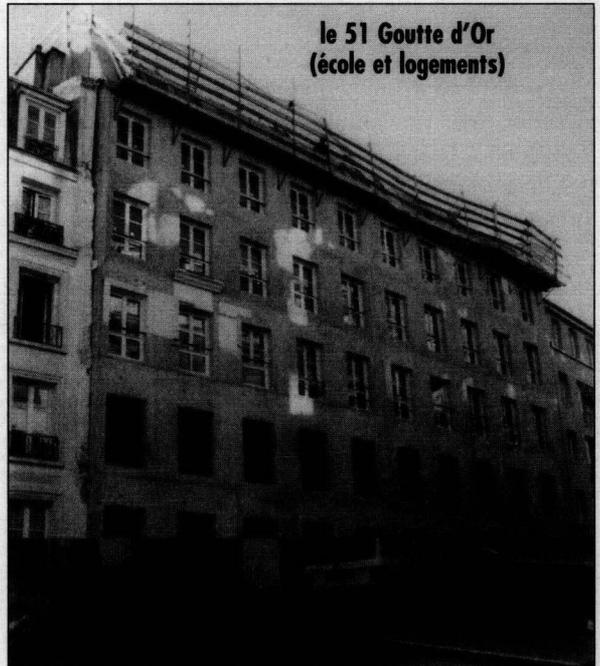
Le chantier de construction de l'ensemble mixte (habitation, école et parking public) situé **51 rue de la Goutte d'Or** et **104/106 bd de la Chapelle** avance également très rapidement, ainsi qu'il est indiqué ci-dessous :

- la réalisation de la toiture au-dessus du 6^{ème} et dernier étage de l'immeuble 51 rue de la Goutte d'Or est commencée ;

- le gros-œuvre du bâtiment en aile sur cour, qui doit abriter une partie des locaux scolaire est achevé ;

- pour ce qui concerne le parking public souterrain, l'excavation ainsi que l'évacuation des terres sont terminées et les travaux de gros-œuvre sont en voie d'achèvement ;

- l'édification en sous-sol des murs périphériques de l'immeuble 104/106 bd de la Chapelle se



le 51 Goutte d'Or (école et logements)

poursuit et les travaux de construction proprement dits vont commencer prochainement.

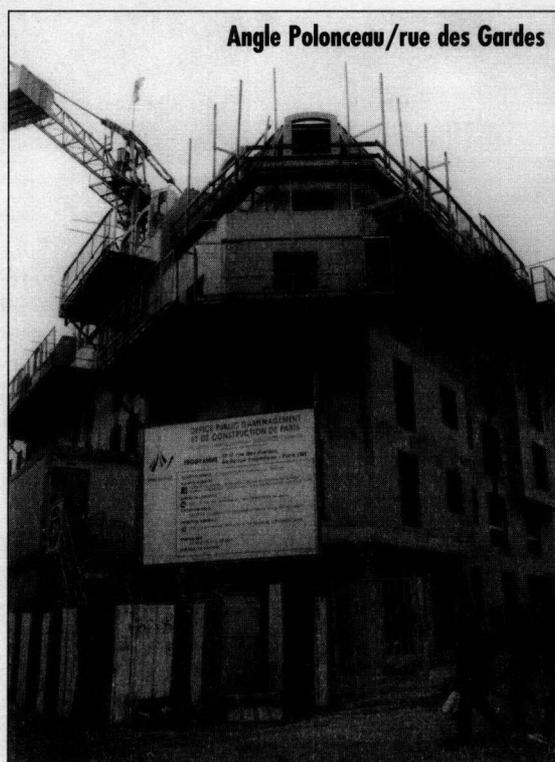
Enfin la reconstruction des immeubles **52 et 61 rue de la Goutte d'Or**, qui a été retardée pour des raisons administratives, devrait débuter dans le courant du 1^{er} trimestre 1998 (c'est LBA - déjà présent dans le secteur - qui a remporté le nouvel appel d'offres).

Equipements

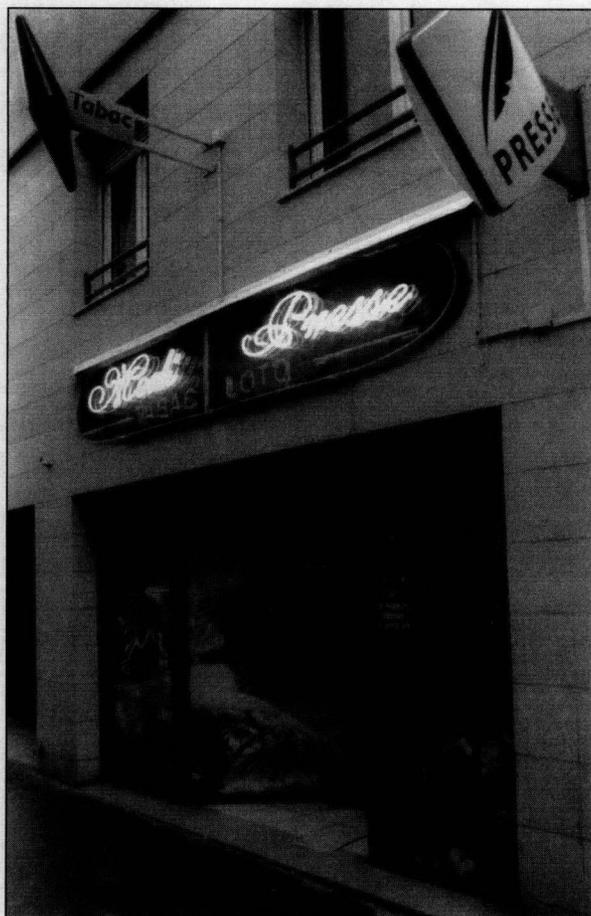
Les travaux de construction de la **bibliothèque-discothèque de la rue Fleury** seront terminés, comme prévu, au début du 1^{er} trimestre (cf. page précédente).

La pose des nouvelles grilles de clôture du **square Léon** s'est achevée au début du mois de novembre, mais le square n'est toujours pas fermé le soir : en effet, aucune solution n'a été trouvée pour la fermeture décalée des terrains de sport.

Une deuxième batterie de tourniquets



Angle Polonceau/rue des Gardes



infranchissables (???) a été installée à la sortie du **métro Barbès-Rochechouart**, et des baraques de chantier viennent de faire leur apparition laissant présager de la reprise imminente des travaux de rénovation.

Tandis que le **point presse-tabac** a enfin ouvert ses portes au 53, rue de la Goutte d'Or, trois autres commerces sont en cours d'installation : une pizzeria et un coiffeur au 44/46, rue de la Goutte d'Or et un autre coiffeur à l'angle de la rue des Gardes et de la rue de la Goutte d'Or. Quant aux locaux situés 33, rue Polonceau, ils viennent d'être aménagés pour accueillir l'**association URACA** qui peut ainsi quitter la boutique provisoire que leur avait louée l'OPAC au 28, rue de Chartres.

Embellissement du quartier

Plusieurs immeubles ont été ravalés (**10 rue des Gardes et mur pignon de la rue Richomme**) la façade de l'immeuble **62 bd de la Chapelle** est en cours de réfection.

Les deux trottoirs de la rue **Caplat** ont été réasphaltés.

Bientôt enfin deux **arbres** devraient être plantés sur le trottoir devant l'immeuble neuf sis au 44/46, rue de la Goutte d'Or.

Secteur "Château-Rouge"

La démolition des immeubles sis **2 à 8 rue Richomme** est en cours depuis la mi-décembre. Enfin, bonne nouvelle pour les riverains de la rue Stephenson : le **marchand de journaux** du 35 (après cession du bail) va rouvrir en février !

Jehan Mignot

Les logements à venir

On trouvera ci-contre un tableau récapitulatif des futurs logements à venir dans le secteur sud de la Goutte d'Or, ainsi que leur répartition (rappelons qu'un F1 est un studio, et que pour les autres, le nombre de chambres est égal au chiffre suivant F moins 1 : donc dans un F4, il y a trois chambres).

Doivent être livrés courant 1988 les 5 premiers immeubles de la liste. Le démarrage des 2 autres immeubles devrait bientôt avoir lieu.

Resteront encore à programmer les opérations suivantes :

- 1 à 5 Islettes/116 Chapelle,
- 21 à 27 Goutte d'Or/20 à 28 Chartres,
- 2 à 8 Charbonnière/1 à 7 Goutte d'Or,
- et 31 à 35 Charbonnière/94 à 98 Chapelle (avec en principe la réinstallation définitive de la mosquée, ce qui est toujours incertain).

D'autre part, l'OPAC devrait

	F1	F2	F3	F4	F5	F6
8 Chartres	0	1	0	6	0	0
7 Chartres	45 *	0	0	0	0	0
24 à 30 Polonceau	4	10	1	12	3	1
51 Goutte d'Or/104-106 Chapelle	7	3	8	17	2	1
23/25 Charbonnière/86 Chapelle	3	1	0	4	3	1
52 Goutte d'Or	6	0	0	6	0	1
61 Goutte d'Or	0	9	2	11	1	0
TOTAL	65	24	11	56	9	4

* dont 41 studettes, c'est-à-dire des studios d'environ 20 m² : 1 chambre avec coin cuisine et une douche/toilettes

lancer assez rapidement 3 programmes sur le secteur "Château-Rouge" :

- 2 à 10 Richomme,
- 34 Myrha/7 Léon,
- et 60-62 Myrha.

Les derniers relogements à faire concernent les habitants des hôtels meublés. La livraison des studettes devrait permettre d'aboutir rapidement. A cela s'ajoutent aussi

les "droits au retour" (habitants évincés de la Goutte d'Or et relogés ailleurs ayant demandé à revenir sur le quartier).

C'est donc maintenant (une fois ces obligations remplies) un surplus important de logements qui va arriver sur le quartier, dont une partie servira sans doute aux relogements nécessités par les opérations "Château-Rouge" et "Emile-Duployé".

La saga de la boîte aux lettres ou la théorie des "broken windows"

Ou comment, en partant de deux boîtes aux lettres et en passant par le métro de New-York, on en tire des leçons pour notre quartier...

Quand, fin 1994, le Bureau de Poste de la rue des Islettes a ouvert ses portes, PGO s'est étonné qu'aucune boîte aux lettres n'ait été prévue à l'extérieur, permettant de déposer le courrier lors des horaires de fermeture. Après de nombreuses démarches (courrier, téléphone, réunion avec la Poste et la Voirie), enfin, les boîtes aux lettres jaunes faisaient leur apparition sur le mur de la Poste : l'une pour Paris, l'autre pour les "autres destinations".

Or, peu de temps après, les plaquettes disposées sur les



boîtes permettant de savoir où déposer son courrier (Paris ou autre) et de connaître les heures de levée, ont disparu suite à des dégradations volontaires... Du coup, nombre d'habitants hésitaient à y déposer leur courrier, ne sachant pas dans laquelle des deux boîtes le mettre... D'autres même pouvaient penser que ces boîtes n'étaient plus relevées...

Y-a-t'il un responsable ?

Et la situation perdurait sans qu'aucune réparation ne soit effectuée malgré les divers signalements. Les agents du Bureau de Poste, ainsi que la Direction de Paris-Clignancourt (dont ce Bureau est une annexe) et de Paris-Nord, n'étaient pas concernés : le responsable était à chercher du côté du Centre de Traitement du Courrier (CTC) de Paris-La Chapelle.

Un courrier est alors envoyé au Directeur de ce Centre... pas de réponse. Contacté par téléphone, ce service nous

répond d'abord qu'il n'y a pas trace de notre courrier et qu'ils nous rappelleront... ce qui n'a pas lieu. Nouveau contact téléphonique : "Ah oui... La nouvelle boîte est commandée, elle devrait bientôt arriver..." Mais il ne s'agit pas de changer la boîte, juste de remettre des plaquettes de façon solide. Bref, quelques semaines plus tard, comme rien ne bougeait, nouvelle intervention qui semble toujours aussi peu efficace.

Bref, pour en finir, coup de téléphone assez ferme à la Direction de Paris-Centre dont dépend le CTC La Chapelle : là, tout à coup, miracle ! Tout d'abord, nous sommes en contact avec quelqu'un qui semble concerné par le problème et qui s'engage. Trois jours plus tard, les plaquettes étaient posées (même si l'on peut regretter que l'une d'entre elles s'est légèrement cassée au moment de la pose des rivets). A noter quand même que cette situation a duré plus d'un an !!!

L'expérience du métro de New-York

Or, la solution de ce problème est arrivée au moment où *L'Événement du Jeudi* publiait un article (cf. EDJ du 6 nov. 97), montrant comment le métro de New-York "où l'on n'allait plus qu'en serrant les fesses" est devenu plus sûr que le métro parisien, et ce, en appliquant la théorie des "broken windows" (fenêtres cassées) : accepter qu'une fenêtre ne soit pas réparée, qu'une voiture endommagée soit abandonnée sur la voie publique, que des murs soient souillés de graffiti... tout cela donne le sentiment que la loi n'est plus appliquée et favorise le développement des "incivilités", voire de la criminalité. Certes, l'expérience a été accompagnée d'une action musclée de la police qui a permis, pour une part, d'arriver à ce résultat.

Mais la leçon est claire. Laisser les équipements publics se dégrader sans intervenir rapidement et systématiquement ne fait qu'accroître la dégradation. C'est tout de suite qu'il faut réagir, sinon le réflexe sera grand de considérer comme normal de rajouter de la dégradation à la

dégradation, de la saleté à la saleté, du laisser-aller au laisser-aller, etc...

Ah ! si la RATP pouvait mettre en œuvre cette théorie pour la station de métro Barbès !

Mais elle n'est pas la seule concernée. On trouvera dans cette page quelques autres exemples (non-exhaustifs) pris dans le quartier...



Station RATP Barbès

C'est vraiment la honte de la Régie et cela dure depuis de nombreuses années. Le projet de rénovation a été lancé en 1991, puis, pour diverses raisons, les travaux ont été interrompus... sans que l'entretien de base soit assuré. Tout se passe comme si on attendait la rénovation de la station pour la rendre au moins convenable.

Heureusement, il semble que les travaux vont redémarrer courant février, et devraient durer jusqu'à l'an 200. D'ici là, les entreprises seront chargées de l'entretien courant des palissades.

Quelques exemples dans le quartier :

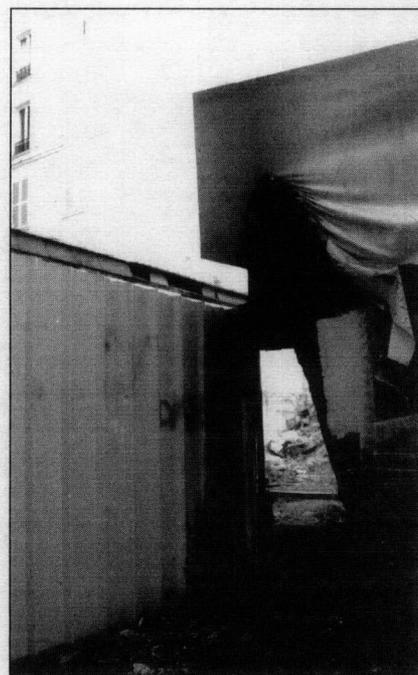
- à droite, en haut : l'immeuble de l'OPAC du 5 rue de la Charbonnière. Une dalle de la façade (flèche) a disparu depuis longtemps sans être remplacée...

- ci-dessous, à gauche : la palissade du 34 rue Myrha (immeuble exproprié par la Ville pour l'OPAC).

- ci-dessous, au centre : porte du parking de l'OPAC faisant face à la place de l'Assommoir (rue des Islettes). Cela date du feu qui s'est déclaré à l'intérieur du parking. Peut-être s'agit-il d'une question d'assurance ?

- ci-dessous, à droite : état de la palissade au fond de la place de l'Assommoir, près de l'entrée de la halte-gardiennage. Là encore : pas de chance pour l'OPAC. Le chantier de construction de l'immeuble sis au 61 Goutte d'Or aurait dû commencer il y a un an, mais l'entreprise a déposé son bilan. Là encore, la nouvelle entreprise désignée va certainement faire rapidement le nécessaire.

Nombreux autres exemples dans le quartier : l'état des marches de l'accès piétons du parking de la SAEMES sur la placette Goutte d'Or/Polonceau, etc...



Des oubliés de l'aménagement ?

Dans nos rues, où l'on croise beaucoup d'enfants et de jeunes, les plus vieux auraient-ils disparu ? Non point, mais pour les personnes âgées comme pour les handicapés, la rue reste souvent inaccessible.

Par un beau jour de printemps 1996, un inventaire à la Prévert était dressé dans notre quartier : 11 bancs publics, 79 arbres (seulement !), 24 corbeilles, 13 cabines téléphoniques, 3 sanisettes, 543 grilles de protection des piétons en bordure de trottoirs et 675 potelets dissuasifs contre le stationnement sauvage...

Des petits détails qui font de gros obstacles...

Ce sont des détails qui rendent la vie difficile aux personnes âgées et aux handicapés, et les "valides" n'y sont guère sensibilisés.

Ainsi, un seuil un peu trop surélevé à la sortie de son immeuble ou à l'entrée d'un magasin suffit pour décourager toute mobilité.

Peut-on circuler en chaise roulante sur un trottoir grignoté, ici par des étalages, là par une rôtissoire ? Au milieu du trottoir de la rue de la Charbonnière, un poteau d'éclairage planté pour le chantier devient une barrière insurmontable. Pour ceux et celles qui s'essouffent vite, les haltes ne sont pas possibles dans les rues et les placettes dépourvues de bancs.

Dans le quartier, ni cabines téléphoniques, ni sanisettes ne sont équipées pour les handicapés. Et que dire de la future bibliothèque de la rue de Fleury et de la station de métro Barbès qui resteront définitivement inaccessibles !

Des solutions à portée de la main

Or, des aménagements modestes, n'exigeant que peu de moyens financiers permettraient d'apporter des solutions. Pourquoi ne pas les réaliser ? Est-ce la bonne volonté - civique ou politique - qui manque le plus ?

On peut se poser la question après la réunion de juin 1997 à laquelle ont assisté l'Adjointe au Maire de Paris Chargée des Handicapés, des représentants de la Direction de la Protection du Public de la Préfecture de Police, de l'OPAC, de la Voirie du 18^{ème}, de l'Association des Paralysés de France et de Paris Goutte d'Or.

Décisions prises : prévoir une rampe d'accès à l'entrée d'un restaurant ; de son côté, l'OPAC s'est engagé à confirmer par écrit qu'il y aurait "0 % d'inaccessibilité pour tout nouveau commerce". A ce jour, personne n'a vu de rampe construite.

Ça bouge à l'OPAC

Par contre l'OPAC a décidé d'insérer dans ses baux commerciaux une clause "recommandant que le locataire se doit de respecter les dispositions réglementaires d'accessibilité aux handicapés lors des travaux d'aménagement de son commerce". Cette clause complète bien les préconisations faites aux Maîtres d'Œuvre dans le cahier des charges de l'OPAC (pour que les commerces soient de plain-pied avec le trottoir). Par contre, en cas de cession du bail sans libération des lieux ni interruption d'activités, l'OPAC ne peut pas imposer de travaux de mise en conformité pour l'accessibilité handicapés.

Du côté de la voirie, la bonne volonté est manifeste, mais la bonne exécution fait parfois défaut. En septembre 1997, une représentante du CNRH (Comité National Français de Liaison pour la Réadaptation des Handicapés) est venue sur le terrain pour étudier avec la Voirie du 18^{ème} et PGO l'implantation de signaux d'éveil et de vigilance pour les mal-voyants sous forme de bandes granuleuses qui signalent un danger. Certaines avaient déjà été mises en place, mais pas à la bonne place !

Bonne volonté ou pas, la loi sur l'accessibilité doit être respectée et elle s'applique aussi bien aux constructions neuves qu'aux réhabilitations : ce sera le cas des futurs chantiers de Château-Rouge. A nous d'y veiller afin qu'un "quartier pour tous" ne demeure pas un rêve inaccessible aux personnes âgées et aux handicapés.

Annette Chauve



Quand le trottoir se transforme en véritable parcours d'obstacles : ici, face au 7/9 rue de la Charbonnière.

La Goutte d'Or se connecte

Internet... le Web... la Goutte d'Or commence à y monter grâce aux diverses initiatives prises de ci de là. Présentation de quelques pionniers...

Le quartier serait-il passé sans le savoir à l'ère d'Internet et du multimédia ? C'est dans l'air du temps, bien que l'accès au réseau des réseaux soit loin d'être ouvert à tous. Néanmoins force est de constater que les sites Internet consacrés ou rattachés à la Goutte d'Or se multiplient :

Barbès Web, Artistes de la Goutte d'Or et celui de l'Ecole Elémentaire Richomme, cela fait au moins trois sites qui se sont récemment créés et d'autres sont en projet.

Barbès Web

Peggy Tardrew, qui a trouvé dans la Goutte d'Or sa terre d'adoption, a eu l'idée de créer un site Internet dédié à la vie de son quartier.

Ce site, Barbès Web, présente des associations du quartier, un album d'artistes locaux et des journaux tels que le Postier du 18^{ème} et PGO. Ces rubriques, qui vont bientôt s'élargir, sont soulignées par des liens "hypertexte" qui renvoient directement à d'autres sites.

L'école élémentaire Richomme

L'Ecole Elémentaire de la rue Richomme, suite au tournage d'une émission de la 5 sur le droit des enfants s'est vu offrir l'hébergement gratuit de ses pages web sur le site d'un groupe de communication, Natkin Press, ainsi qu'une assistance matérielle et technique. Son directeur, Jamil Brahim, n'en attendait pas mieux pour lancer l'école sur le chantier de ce site.

Celui-ci, en phase de conception, devrait bénéficier des travaux des élèves et les aider aussi, car pour se servir d'un outil de communication il faut maîtriser la langue.

Souhaitons que les conditions d'accès de ceux-ci au réseau soit rendue plus facile, ce qui devrait

bientôt être le cas avec l'acquisition d'un autre ordinateur, ce qui permettra de sortir... du bureau du directeur !

Artistes de la Goutte d'Or

Enfin l'association Goutte d'Or Carré d'Art, connue pour l'organisation de portes ouvertes dans les ateliers d'artistes à décidé de monter un site servant de "galerie virtuelle". La qualité de ce travail, reconnue par un article dans le magazine Netsurf (n°22, janvier 1998), permet de présenter un panorama assez représentatif des artistes de la Goutte d'Or.

De même un groupe inter-associatif mis en place par l'ATMF Centre de documentation (Association des Travailleurs Marocains de France) étudie actuellement la création d'un site Web commun.

Quant aux autres associations du quartier, certaines d'entre elles viennent de lancer une réflexion sur ce sujet en liaison avec la Salle Saint-Bruno, et avec l'aide de l'association STEPPEES.

Internet pour qui ?

Mais l'arbre technologique ne doit pas masquer la forêt du savoir. Avant de se lancer à corps perdu dans cette réalisation qui demande un investissement certain en temps et en argent (pour sa création mais

aussi son suivi) il faut se poser les questions : Internet pour quoi ? Internet pour qui ?

L'intérêt du réseau et notamment du courrier électronique peut être important pour la transmission de l'information entre les différents acteurs sociaux (associations, institutionnels, etc...).

Un site Web peut permettre d'ouvrir le quartier sur l'extérieur ou plutôt d'ouvrir le monde extérieur sur la Goutte d'Or, mais il ne faut pas se faire d'illusion sur l'accès des habitants du quartier à Internet. Il y en aura toujours une bonne partie qui n'y aura pas accès pour des raisons financières ou de formation, ou qui n'y verra pas d'intérêt.

Mais il faut se mobiliser pour que le public qui souhaite y avoir accès, notamment parmi les jeunes et les chômeurs, ne soit pas exclu des richesses du réseau des réseaux.

Peut-être est-il encore temps de faire en sorte que le matériel informatique de la future Bibliothèque Fleury y donne accès ?

R.M.

Adresses:

- Barbès Web : www.perso.hol.fr/~ptardrew
- Ecole Richomme : www.natkinpress.com
- Artistes (Carré d'Art) : www.artistes-de-la-goutte.org

Le 2^{ème} CARNAVAL POPULAIRE du 18^{ème} arrondissement aura lieu le 22 Février

Le défilé partira de la Place des Abbesses à 14 h, et rejoindra, Place Stalingrad, les carnivals des 19^{ème} et 20^{ème} arrondissements, en passant par la Goutte d'Or.

VENEZ NOMBREUX, AVEC MASQUES, PLUMES, CHAPEAUX OU... VOTRE PANOPLIE DE ZORRO !

Les musicien(ne)s qui pourront amener du rythme au défilé sont les bienvenu(e)s, ainsi que toutes les bonnes volontés artistiques (maquilleuses pour les enfants, groupes de danse,...)

Contacts :

- pour les musiciens : Etienne De La Sayette au 01 42 64 32 34
- autres renseignements : Fred Thomas au 01 42 23 03 78 ou Valérie Bille au 01 42 64 32 07

Une terre de "Délices & Co"

ou comment réunir les différentes compétences gastronomiques qui existent dans notre quartier tout en créant de l'emploi...

"A qui s'adresser pour faire des repas de fête? Et que de complications pour organiser un mariage!"

De nombreuses familles du quartier, qu'elles viennent de province, de la Méditerranée, de l'Ouest Africain, ou installées à Paris depuis longtemps, éprouvent le besoin d'avoir un seul intermédiaire pour commander un buffet ou repas à thème, pour trouver une salle, une animation musicale...

Délices et Compagnie, entreprise d'économie solidaire s'est créée pour répondre à ce vrai besoin, à ce marché mais aussi surtout comme un creuset où se mélangent les générations, les origines, les compétences et les parcours de vie : cela va de Moulat

et Mahmoud, cuisiniers habitués à préparer des repas pour mariages ou noubas, à Karine, s'occupant des démarches administratives et commerciales, en passant par Youcef, coordinateur du projet lancé par l'ATMF (Association des Travailleurs Marocains de France).

Cette entreprise d'insertion, qui deviendra à court terme une SARL, veut pérenniser ces expériences dans un même projet avec trois activités principales sous le signe de la gastronomie et de la fête :

- service traiteur (buffet ou repas à thème... Méditerranée, Maghreb, Afrique ou autre)
- pâtisseries de spécialités arabo-andalouses
- organisation d'événements festifs "à la carte" (listing de salles sur Paris, possibilité d'animation et

de décoration grâce à son réseau de danseurs, musiciens et stylistes).

Ces services s'adressent autant aux particuliers qu'aux associations et sociétés désireuses de trouver une prestation de caractère et un rapport qualité/prix compétitif.

L'équipe a d'ailleurs récemment fait une brillante démonstration de la qualité de ses réalisations en organisant avec l'ATMF les 10 et 17 janvier dernier un repas d'Iftar, pour marquer la rupture du jeûne par un repas traditionnel maghrébin accompagné de chants et danses.

Nous souhaitons donc longue vie à Délices et Compagnie !

Contact : **Délices & Co**
15 rue Laghouat - 75018 Paris
Tél. et fax : 01 42 54 59 50

En plus de ce trimestriel, chaque mois l'association publie "La Lettre de PGO" (uniquement par abonnement)

Avec ces deux publications, vous saurez l'essentiel sur ce qui bouge dans le quartier !

ABONNEZ-VOUS ou ADHÉREZ À L'ASSOCIATION "PARIS-GOUTTE D'OR" !

L'association PARIS-GOUTTE D'OR a pour buts :

- de défendre les intérêts des habitants du quartier de la Goutte d'Or (limites : Bd de la Chapelle, Bd Barbès, rue Ordener et rue Marx-Dormoy).
- de participer au réaménagement de ce quartier en prenant en compte ses caractéristiques populaires et pluriculturelles.
- de promouvoir un meilleur cadre de vie (notamment par la lutte pour l'hygiène et contre les nuisances).

ABONNEMENT :

Une seule formule d'abonnement qui vous permettra de recevoir "PARIS-GOUTTE D'OR" (4 numéros par an) et "LA LETTRE DE PGO" (6 numéros par an) au prix de 100 F (abonnement normal) ou de 120 F (abonnement de soutien).

N.B. : "Paris-Goutte d'Or" est en vente chez certains commerçants du quartier ; en revanche, la "Lettre de PGO" n'est envoyée qu'aux abonnés.

ADHÉSION à L'ASSOCIATION :

L'adhésion (proposée uniquement aux habitants du quartier) comprend aussi l'abonnement (120 F pour l'adhésion simple ; à partir de 150 F pour l'adhésion de soutien). C'est le moyen pour vous de prendre une part plus active à la vie du quartier, d'être mieux informé (en recevant les circulaires internes, en participant aux réunions de l'association ou aux groupes de travail) et de renforcer l'association.

BULLETIN à renvoyer à :

"Paris-Goutte d'Or" - 27 rue de Chartres - 75018 PARIS

NOM :

Prénom :

Adresse :

Profession : Tél. :

• ABONNEMENT :

- Je m'abonne pour un an à "Paris-Goutte d'Or" et à "La Lettre de PGO" (abonnement normal : 100 F / soutien : 120 F)

• ADHÉSION-ABONNEMENT (pour les habitants du quartier)

- J'adhère à l'Association "Paris-Goutte d'Or" et je recevrai ses publications (adhésion simple + abonnement : 120 F / adhésion de soutien + abonnement : 150 F minimum)

• Ci-joint : un chèque de F à l'ordre de Paris-Goutte d'Or

Je désire une facture : oui / non

Paris, le Signature :

Échos... Échos... Échos... Échos... Échos...

Le Collège Marx-Dormoy fait sa pub

Plan de communication réussi pour le Collège Marx-Dormoy auquel la presse (Le Parisien, Télérama,...) a consacré plusieurs articles plutôt élogieux.

On y apprend que le Collège, sous l'impulsion de son principal, Théo Battistella, et avec la participation active des enseignants et des parents, a défini trois axes de travail :

- des classes de remise à niveau à petits effectifs pour les élèves en difficulté,

- des classes «à dominante» (sport, théâtre,...) pour motiver les autres,

- des classes «orientales et européennes» de bon niveau où l'on étudie plusieurs langues vivantes (dont le chinois, le portugais et l'arabe).

Et cela marche même si, comme le dit le principal : *"Tout est toujours à refaire, à conquérir, tous les jours."*

Lycée Rabelais en lutte

180.000 habitants dans le 18ème, et un seul lycée assurant l'enseignement général. C'était visiblement encore trop pour le Ministère qui a annoncé la fermeture des classes de 1ère (enseignement général) pour la rentrée scolaire 1998, et celle des Terminales pour 1999.

Et ce n'est pas le seul lycée dans ce cas. Sont menacés aussi les lycées Mallarmé (17ème) et Bergson (19ème). Tout se passe comme si l'on voulait retirer aux arrondissements "périphériques" les lycées d'enseignement général pour obliger les élèves à aller au cœur de Paris. Certes, il y a un surplus de places en lycée sur Paris, mais est-ce bien la solution ?

En attendant, les enseignants et les élèves se sont mobilisés pour changer le cours des choses : grèves, délégations, manifestations...

Seront-ils entendus ?

Projets architecturaux

L'OPAC devrait organiser bientôt (comme il en a pris l'habitude) des réunions de concertation pour présenter les permis de construire :

- du 1 au 5 rue des Islettes,

- du 2 au 8 rue Richomme et du 34 Myrha (voire du 60-62 Myrha).

Ces réunions, souvent constructives et qui ont permis de faire souvent évoluer les projets, se passent en présence des architectes responsables du projet. Les riverains immédiats seront prévenus. Si d'autres personnes du quartier sont intéressées, qu'elles nous le signalent et nous leur signalerons les dates (non encore fixées).

Emplois Jeunes : ça démarre bien à Paris

C'est déjà un potentiel de 1133 emplois jeunes demandés par les associations parisiennes qui sont comptabilisés (sans compter les emplois jeunes de l'Education Nationale, de la Police, de la Ville de Paris, de l'OPAC et des établissements publics). Le 18ème y a sa part.

Rappelons ici qu'il est vivement

conseillé de passer par l'association "Services 18" pour présenter son projet. En effet, cette association a été officiellement missionnée pour aider les associations à bâtir les dossiers.

Services 18

Permanence en Mairie du 18ème

Tél. : 01 42 52 08 00

Goutte d'Or en Fête 1998 et Mondial

Cette année, la "Goutte d'Or en Fête" aura lieu du 27 juin au 5 juillet pendant le Mondial de foot. Il faudra être à la hauteur, car il n'y a pas match tous les jours, et Paris accueillera de nombreux visiteurs.

Tous ceux qui souhaitent participer à l'organisation peuvent se manifester dès maintenant auprès de PGO.

Bénévoles volontaires recherchés

Il y a toujours des associations qui cherchent des bénévoles qui acceptent de donner un peu de leur temps pour assurer du soutien scolaire, de l'alphabétisation, ou autre... Là aussi : nous contacter et nous vous orienterons !



AU LAVOIR MODERNE PARISIEN (PROCRÉART)

35 RUE LÉON - 75018 PARIS

RÉSERVATION : 01 42 52 09 14

LES FRÈRES KARAMAZOV

ADAPTATION POUR LE THÉÂTRE, COSTUMES ET MISE EN SCÈNE DE JEAN GILLIBERT

D'APRÈS LE ROMAN DE
DOSTOÏEVSKI

DU 5 FÉVRIER AU 10 AVRIL

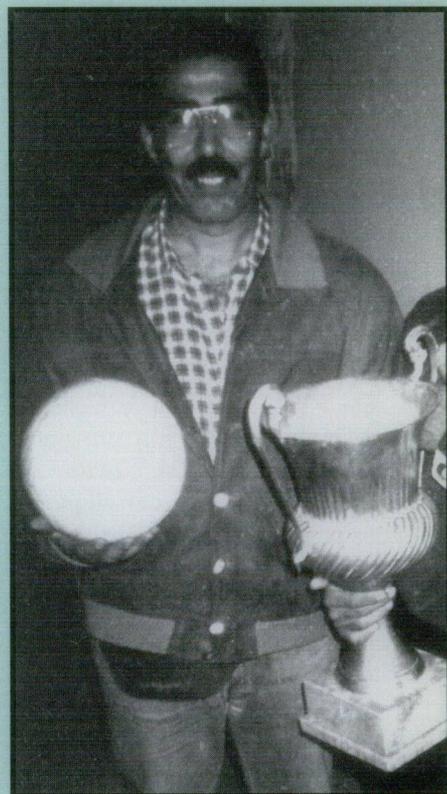
LES JEUDI, VENDREDI ET SAMEDI À 19 H

(SAUF LES 26, 27 ET 28 MARS - DURÉE DU SPECTACLE : 4 H)

ENTRÉE : 90 F / TARIF RÉDUIT : 60 F

GROUPES ET SCOLAIRES : 50 F

En hommage à Dadi !



Grâce à Dadi (cf. p. 3),
c'est aujourd'hui près
de 150 jeunes de 6 à
25 ans qui pratiquent le
foot-ball dans le club
des "Enfants de la
Goutte d'Or", avec de
nombreux succès
comme en témoignent
les coupes.
C'est aussi plusieurs
jeunes formés comme
Alain et Jacques (cf.
photos du bas) ou
Gilbert (cf. photo p. 3).
**En hommage...
et en souvenir !**

